

Numéro de client : 2 153 889 030  
Numéro de facture : 703 600 844 490

Votre code Zoomit : 34774  
Votre code d'activation web : 1004589171  
([www.electrabel.be/activer](http://www.electrabel.be/activer))



JBEEA122022101950839010

B-W1-S5

961/BERFRBR1

Mme. Marguerite Van Dooren  
AVENUE HENRY DUNANT 44  
1140 EVERE

Une question ?

[www.electrabel.be/contact](http://www.electrabel.be/contact)

Ligne Énergie : 078 35 33 33

accessible : lu-ve 8:00-20:00 sa 9:00-13:00

Fax: 081 77 44 69

Bureau : bpost

Schaerbeek Rogler • Bruxelles Gare du Nord

ouvert : lu-ve 9:00-16:30

Lettres : Electrabel

Boîte postale 10888 • 5000 Namur 1

En cas d'odeur de gaz : 0800 19 400 (24/24)

(gestionnaire de réseau Sibelga)

En cas de panne électrique : 02 274 40 66 (24h/24)

(gestionnaire de réseau Sibelga)

Date de facture 9 avril 2014

## Décompte période du 9-04-2013 au 8-04-2014

Adresse de consommation : AVENUE HENRY DUNANT 44, 1140 EVERE	hors TVA
Électricité - EAN 541448920709645798	348,76
Énergie	155,19
Coûts énergie verte	4,82
Coûts de réseau (imposés par Sibelga)	148,25
Redevances (imposées par diverses autorités)	26,19
Période entre le relevé et la date de facture	14,31
Gaz naturel - EAN 541448920709645804	708,06
Énergie (Electrabel)	443,53
Coûts de réseau (imposés par Sibelga)	197,18
Redevances (imposées par diverses autorités)	24,52
Période entre le relevé et la date de facture	42,83
Montants intermédiaires déjà facturés (€ 758,12 TVA comprise)	- 626,89
Autres réductions et/ou frais (voir détails en annexe)	- 8,85
Total (hors TVA)	421,08
Total montant TVA	87,50
<b>Total (TVA comprise)</b>	<b>€ 508,58</b>

Réduction de la TVA pour  
électricité de 21% à 6% à partir  
du 1er avril 2014. Plus d'info:  
[www.electrabel.be/reductiontva](http://www.electrabel.be/reductiontva)

**Le paiement de la somme de € 508,58 sera demandé à votre  
institution financière le 27 avril 2014.**

*Les montants susmentionnés sont toujours exprimés en euros.*

*En réglant vos factures à temps, vous vous épargnez des frais inutiles. En cas de retard de paiement, nous sommes contraints de vous  
envoyer un rappel. Le coût de ce rappel (€ 5,69) vous est alors facturé.*

**Votre nouveau montant mensuel (TVA comprise)**

**€ 94,06**

Ce montant vous sera facturé mensuellement à partir du 9 mai 2014.  
Vous trouverez le détail de ce montant dans la rubrique 'Facture Intermédiaire'.



# Informations utiles sur votre facture

## Décompte

Ce document vous renseigne vos coûts d'énergie pour la période écoulée sur base de votre consommation. Les montants déjà facturés sur les factures intermédiaires sont déduits du total.

Ce document est composé de plusieurs pages. **Sur la première page, vous trouvez le montant à payer ou à recevoir. En bas de page, vous trouvez le nouveau montant intermédiaire payable à partir de la prochaine facture intermédiaire. Sur les pages suivantes sont repris les détails des montants et des consommations.** Vous pourrez y trouver la quantité d'électricité et de gaz naturel que vous avez consommée au cours de la période écoulée et les montants correspondants. Ces pages de détails contiennent également vos données contractuelles, certains paramètres de prix et les données TVA. En consultant la première page, vous remarquerez que la facture est une addition de différents montants dont vous pouvez consulter les détails dans la rubrique 'Détails des montants'.

### Énergie (fourniture par Electrabel)

Ce montant couvre l'énergie que vous avez consommée et la fourniture de service par Electrabel. C'est le seul poste de votre facture qui varie en fonction de votre fournisseur. Si vous avez choisi un prix fixe pour votre énergie, votre consommation est multipliée par le prix unitaire convenu. Si vous avez choisi un prix indexé, ce prix suit les évolutions de l'index. Les prix unitaires appliqués dans ce cas sont les moyennes des prix sur l'ensemble de la période de consommation. Par conséquent, votre consommation est multipliée par ce prix unitaire moyen.

Les coûts d'énergie verte s'appliquent en conséquence des obligations légales de présenter des certificats verts pour ainsi contribuer au développement de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables.

Vous trouverez plus de détails sur votre contrat dans la rubrique 'Votre contrat'.

### Réductions

Vous trouverez les avantages éventuels sur votre prix de l'énergie dans la rubrique 'Détail des montants'. Pour un aperçu de nos actions actuelles concernant les ristournes récurrentes ou ponctuelles ainsi que

leurs conditions, surfez sur notre site web [www.electrabel.be](http://www.electrabel.be).

### Coûts de réseau

Les coûts de réseau sont les coûts qui couvrent les frais pour amener l'électricité et le gaz naturel à votre adresse de consommation. Ces coûts peuvent varier en fonction de la région mais **sont contrôlés et approuvés par la CREG et indépendants de votre fournisseur.** Ces coûts de réseau comprennent les coûts de distribution et les coûts de transport, qui varient tous deux en fonction de votre consommation d'énergie et de votre adresse de consommation. **Electrabel reverse intégralement les montants perçus aux gestionnaires de distribution et de transport.**

### Redevances

Votre facture comporte également diverses redevances et taxes. **Electrabel reverse intégralement ces montants aux différentes autorités concernées.**

### Votre consommation pour la période entre la date de relevé et la date de la facture

Le relevé de vos index s'effectue quelques semaines avant l'émission de la facture. A ce moment, nous ne connaissons pas votre consommation pour la période entre la date du relevé et la date de la facture. Afin de vous fournir une facture aussi précise que possible, nous effectuons chaque année un calcul de votre consommation pour cette courte période. Ce calcul est basé sur votre consommation moyenne au cours des dernières années.

Chaque année, nous rectifions également le montant réclamé l'année précédente pour la période entre le relevé et la date de la facture, sur base de votre consommation réelle.

En principe, vous trouvez dans ce document:

- Une rectification du calcul de l'année précédente (pour la période entre la date du relevé et la date de la facture).
- Un calcul de votre consommation entre la date du relevé et la date de la facture. Ce montant sera rectifié sur votre prochaine facture de consommation.

### Questions ou plaintes

Pour toute question sur ou contestation de votre facture, vous pouvez nous contacter via [www.electrabel.be/contact](http://www.electrabel.be/contact), par téléphone au 078 35 33 33, par fax au 081 77 44 69 ou par courrier à Electrabel, Boîte postale 10888, 5000 Namur 1. Si vous estimatez qu'une erreur s'est glissée dans votre facture, nous ferons en sorte d'y trouver une solution de commun accord. Les plaintes relatives à une facture peuvent être introduites jusqu'à 12 mois après la date d'échéance de la facture contestée. Ce délai peut être prolongé si l'erreur est imputable à un tiers, tel que le gestionnaire du réseau de distribution.

Nous mettons tout en œuvre pour répondre au mieux à vos demandes. Au cas où vous ne seriez pas satisfait de notre réponse, vous pouvez vous adresser auprès du Service de Médiation en complétant le formulaire de plainte disponible sur [www.mediateurenergie.be](http://www.mediateurenergie.be), par lettre adressée au Service de Médiation pour l'Énergie, Rue Royale 47, 1000 Bruxelles, par fax au numéro 02 211 10 69 ou par téléphone au 02 211 10 60.

Pour des simulations tarifaires, vous pouvez vous adresser au site [www.brusim.be](http://www.brusim.be) du régulateur régional compétent.

Numéro de client : 2 153 889 030  
Numéro de facture : 703 600 844 490



## DÉTAIL MONTANTS

Adresse de consommation : AVENUE HENRY DUNANT 44, 1140 EVERE

Le total facturé pour votre électricité et gaz naturel ne comprend pas uniquement l'énergie mais également les coûts de votre distributeur de réseau, les taxes, les redevances, ...

Pour une consommation moyenne (5.000 kWh pour l'électricité et 23.250 kWh pour le gaz naturel) dans votre région la partie due à Electrabel est de 38% pour l'électricité et de 58% pour le gaz naturel. Le reste est intégralement reversé à votre distributeur de réseau et aux autorités.

### Électricité

1.589 kWh  
du 16-03-2013 au 31-12-2013  
291 jours  
1.232 kWh x € 0,0674513

du 1-01-2014 au 6-03-2014  
65 jours  
357 kWh x € 0,0653501

### Énergie

€ 155,19

#### Livraison, EnergyPlus (prix indexé)

Montant hors TVA	TVA
€ 39,86	21%
€ 83,10	21%

Redevance fixe

Consommation heures normales

#### Livraison, Easy (prix indexé)

€ 8,90	21%
€ 23,33	21%

Redevance fixe

Consommation heures normales

#### Coûts énergie verte (certificats verts imposés par les autorités)

€ 4,82

Coûts énergie verte

€ 4,82 21%

du 16-03-2013 au 6-03-2014

1.589 kWh  
1.589 kWh

#### Coûts de réseau (imposés par Sibelga)

€ 128,09	21%
€ 20,16	21%

#### Redevances (imposées par diverses autorités)

€ 26,19

Cotisation sur l'énergie

€ 3,03 21%

Cotisation fédérale

€ 4,74 21%

Obligations de service public

€ 18,42 21%

#### Période entre le relevé et la date de facture

€ 14,31

Consommation calculée du 16-03-2013 au 8-04-2013

€ - 17,55 21%

(déjà facturée sur le dernier décompte)

Consommation calculée du 1-04-2014 au 8-04-2014

€ 8,47 6%

Consommation calculée du 7-03-2014 au 31-03-2014

€ 23,29 21%

Consommation calculée du 7-03-2014 au 8-04-2014

€ 0,10 <1>

(entre la date de relevé et la date de facture)

### Gaz naturel

10.997 kWh  
du 16-03-2013 au 31-12-2013  
291 jours  
7.577 kWh x € 0,0370740

### Énergie (Electrabel)

€ 443,53

#### Livraison, EnergyPlus (prix indexé)

€ 27,90	21%
€ 280,91	21%

Redevance fixe

Consommation

## DÉTAIL MONTANTS

Adresse de consommation : AVENUE HENRY DUNANT 44, 1140 EVERE

du 1-01-2014 au 6-03-2014  
65 jours  
3.420 kWh x € 0,0375702

### Livraison, Easy (prix indexé)

Redevance fixe	€ 6,23	21%
Consommation	€ 128,49	21%

du 16-03-2013 au 6-03-2014  
10.997 kWh

### Coûts de réseau (imposés par Sibelga)

**€ 197,18**

Coûts de distribution	€ 197,18	21%
-----------------------	----------	-----

du 16-03-2013 au 6-03-2014  
10.997 kWh  
10.997 kWh  
10.997 kWh

### Redevances (imposées par diverses autorités)

**€ 24,52**

Cotisation sur l'énergie	€ 10,87	21%
Cotisation fédérale	€ 1,54	21%
Surcharge clients protégés	€ 3,44	<1>
Obligations de service public	€ 8,67	21%

### Période entre le relevé et la date de facture

**€ 42,83**

- 523 kWh	Consommation calculée du 16-03-2013 au 8-04-2013	€ - 34,41	
1.326 kWh	Consommation calculée du 16-03-2013 au 8-04-2013 <i>(déjà facturée sur le dernier décompte)</i>	€ - 0,18	<1>
	Consommation calculée du 7-03-2014 au 8-04-2014	€ 77,05	21%
	Consommation calculée du 7-03-2014 au 8-04-2014 <i>(entre la date de relevé et la date de facture)</i>	€ 0,37	<1>

Divers

### Autres réductions et/ou frais

**€ - 8,85**

Réduction domiciliation (5,00 EUR TVA comprise)	€ - 4,72	6%
Réduction domiciliation (5,00 EUR TVA comprise)	€ - 4,13	21%

Facture intermédiaire

### Montants intermédiaires déjà facturés (TVA comprise)

**€ 758,12**

mai '13 68,92	juil '13 68,92	juil '13 68,92	août '13 68,92	sep '13 68,92	oct '13 68,92
nov '13 68,92	déc '13 68,92	jan '14 68,92	fév '14 68,92	mar '14 68,92	

*Les montants mentionnés ne concernent que l'énergie déjà portée en compte dans vos factures intermédiaires. Les services ou autres frais figurant sur vos factures intermédiaires ne sont pas déduits de votre décompte.*

Numéro de client : 2 153 889 030  
Numéro de facture : 703 600 844 490

## DÉTAIL MONTANTS

Adresse de consommation : AVENUE HENRY DUNANT 44, 1140 EVERE



Le montant de votre nouvelle facture intermédiaire est basé sur les valeurs qui nous ont été communiquées par votre gestionnaire de réseau de distribution ou selon les accords que vous avez conclus avec nous.  
Pour toute information complémentaire sur le mode de calcul, surfez sur [www.electrabel.be/montantintermediaire](http://www.electrabel.be/montantintermediaire)

**Vos factures intermédiaires à partir de 05/2014 (TVA comprise)** **€ 94,06**

*Votre nouveau montant mensuel  
(à partir du 9 mai 2014)*

€ 29,75  
€ 64,31

**€ 94,06 (TVA comprise)**

Électricité  
Gaz naturel



Numéro de client : 2 153 889 030  
Numéro de facture : 703 600 844 490

# DÉTAIL CONSOMMATION

Adresse de consommation : AVENUE HENRY DUNANT 44, 1140 EVERE

## > Relevé et consommation mesurée

### Électricité

Heures normales : 1.589 kWh  
**1.589 kWh Électricité**

#### Consommation mesurée sur 356 jours

Numéro de compteur

S621 - Normal

Index

15-03-2013

			2	3	9	8	9
--	--	--	---	---	---	---	---

Index

6-03-2014

			2	5	5	7	8
--	--	--	---	---	---	---	---

### Gaz naturel

Total : 1.120 m<sup>3</sup>  
Conversion : 9,8188 kWh/m<sup>3</sup>  
**10.997 kWh gaz naturel**

#### Consommation mesurée sur 356 jours

Numéro de compteur

0014

Consommation

1.120 m<sup>3</sup>

Index

15-03-2013

			1	1	4	9	6
--	--	--	---	---	---	---	---

Index

6-03-2014

			1	2	6	1	6
--	--	--	---	---	---	---	---

*La consommation de gaz naturel est convertie de m<sup>3</sup> en kWh.*

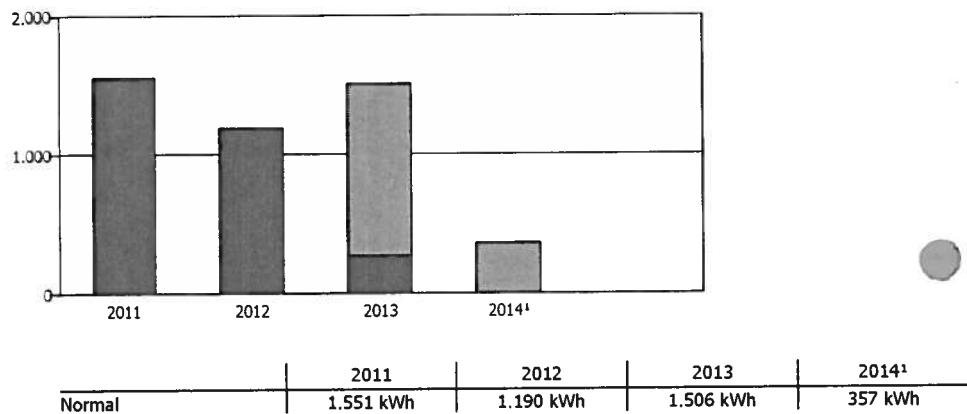
## > Comparaison avec les années précédentes

Le graphique et le tableau ci-dessous donnent un aperçu de l'évolution de votre **consommation d'électricité et de gaz naturel** (exprimée en kWh) par année calendrier.

### Électricité

- consommation sur factures précédentes
- consommation sur cette facture année incomplète

<sup>1</sup> année incomplète



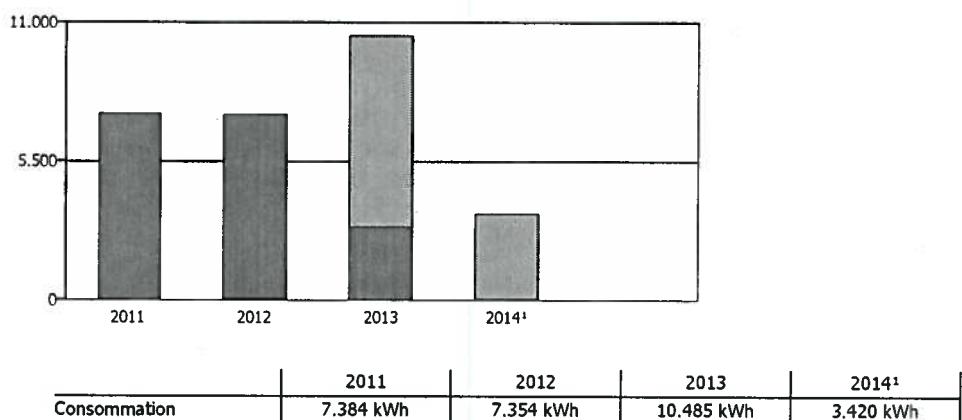
Numéro de client : 2 153 889 030  
Numéro de facture : 703 600 844 490

## DÉTAIL CONSOMMATION

Adresse de consommation : AVENUE HENRY DUNANT 44, 1140 EVERE

### Gaz naturel

- consommation sur factures précédentes
- consommation sur cette facture année incomplète



L'énergie la moins chère est celle que vous ne consommez pas. Electrabel vous aide à réduire votre consommation jusqu'à 30 % et à diminuer vos émissions de CO<sub>2</sub>. Pour plus d'infos surfez sur [www.electrabel.be/conseils](http://www.electrabel.be/conseils)

#### > Origine de la livraison d'électricité

*L'électricité est issue de différentes sources.*

*Origine de la livraison totale d'électricité de votre fournisseur: sources d'énergies renouvelables (42,00%), cogénération de qualité (5,22%), combustibles fossiles (14,29%) (gaz naturel: 9,99%, autres: 4,30%), nucléaire (36,57%), inconnu (1,92%). Origine de l'électricité mise à votre disposition (Easy / EnergyPlus) : cogénération de qualité (9,00%), combustibles fossiles (24,65%) (gaz naturel: 17,23%, autres: 7,42%), nucléaire (63,04%), inconnu (3,31%).*

*Pour plus d'informations sur les déchets radioactifs et les émissions CO<sub>2</sub>, surfez sur:*

- [www.electrabel.be/dechets](http://www.electrabel.be/dechets)
- [www.electrabel.be/emissionsco2](http://www.electrabel.be/emissionsco2)

#### > Part du mazout de chauffage dans le prix de l'énergie pour le gaz naturel

*Pour les consommations entre le 1er janvier et le 30 septembre 2013, la part du mazout de chauffage dans le prix de l'énergie (hors coûts de transport) pour un client type avec chauffage au gaz (consommation de 23.250 kWh/an) s'élève au maximum à 47%.*



# VOTRE CONTRAT INFORMATION PRIX TVA

Adresse de consommation : AVENUE HENRY DUNANT 44, 1140 EVERE

## > Vos contrats actuels

### **Easy**

Vos contrats pour l'électricité et le gaz naturel ont commencé le 1 janvier 2014 et ont une durée de 3 ans. Vos contrats se poursuivent ensuite tel qu'il est décrit dans les conditions particulières de votre contrat, sauf si nous y mettons fin par écrit au plus tard deux mois avant la fin de la période en cours. Vous pouvez mettre fin à vos contrats à tout moment, sans indemnité, moyennant le respect d'un préavis écrit d'un mois. La période en cours actuelle prend fin le 31 décembre 2014.

Vous trouverez les conditions générales et spécifiques sur [www.electrabel.be](http://www.electrabel.be)

## > Information sur les prix Electrabel les moins chers

Conformément à l'Accord consommateurs, nous vous informons sur les prix Electrabel actuellement les moins chers en tenant compte de votre profil de consommation et sans compter les réductions (temporaires) et promotions :

- Prix fixe : FixOnline pour une gestion 100% online de votre énergie
- Prix indexé : Easy indexé

Retrouvez l'ensemble de nos offres sur [www.electrabel.be/offre](http://www.electrabel.be/offre)

## > Formules de prix appliquées - à titre d'information

### 16-03-2013 au 31-12-2013

50,00 EUR/an

0,0057500 + 0,0012350 x Epi EUR/kWh

### 1-01-2014 au 6-03-2014

50,00 EUR/an

0,0057500 + 0,0012350 x Epi EUR/kWh

### 16-03-2013 au 30-09-2013

35,00 EUR/an

0,0072000 + 0,0010000 x NGpi EUR/kWh

### 1-10-2013 au 31-12-2013

35,00 EUR/an

0,0095600 + 0,0010000 x TTF103 EUR/kWh

### 1-01-2014 au 6-03-2014

35,00 EUR/an

0,0095600 + 0,0010000 x TTF103 EUR/kWh

### **Électricité, EnergyPlus**

Redevance fixe

Consommation heures normales

### **Électricité, Easy**

Redevance fixe

Consommation heures normales

### **Gaz naturel, EnergyPlus**

Redevance fixe

Consommation

### **Gaz naturel, EnergyPlus**

Redevance fixe

Consommation

### **Gaz naturel, Easy**

Redevance fixe

Consommation

Pour plus d'informations sur les paramètres d'indexation trimestriels,  $Epi = [1/3 CWE 12_12_12 + 1/3 CWE 12_0_12 + 1/3 CWE 3_0_3]$  pour l'électricité et  $NGpi = [50\% \times TTF303 + 50\% \times GOL603 / 21,30]$  jusqu'au 30-09-2013 et par après TTF103 (Heren) pour le gaz, et pour plus d'information sur l'attribution de la consommation par trimestre, consultez notre site [www.electrabel.be/parametres](http://www.electrabel.be/parametres).

Si vous ne disposez pas d'internet, vous pouvez demander ces informations en appelant la Ligne Energie au 078 35 33 33.

## > Coûts de réseau et redevances

0,0806105 EUR/kWh

Coûts de distribution moyens pour électricité

0,0126872 EUR/kWh

Coûts de transport moyens pour électricité

0,0019088 EUR/kWh

Cotisation sur l'énergie électricité

0,0025837 EUR/kWh

Cotisation fédérale électricité \*

0,0179303 EUR/kWh

Coûts de distribution moyens pour gaz naturel

0,0009889 EUR/kWh

Cotisation sur l'énergie gaz naturel

0,0001479 EUR/kWh

Cotisation fédérale gaz naturel \*

Numéro de client : 2 153 889 030  
Numéro de facture : 703 600 844 490



# VOTRE CONTRAT INFORMATION PRIX TVA

0,0002499 EUR/kWh

Adresse de consommation : AVENUE HENRY DUNANT 44, 1140 EVERE

Surcharge clients protégés gaz naturel \*

Dans nos calculs, nous utilisons toujours le prix en vigueur pour la période concernée.

\* Pour un aperçu de l'évolution des tarifs, nous vous renvoyons au site Internet de la Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz (CREG) : [www.creg.be](http://www.creg.be)

## > Information TVA

régime TVA	base TVA	TVA
21%	€ 415,58	€ 87,27
6%	€ 3,75	€ 0,23
<1> Exonération art. 28 du code TVA	€ 1,75	-
<b>Total</b>	<b>€ 421,08</b>	<b>€ 87,50</b>



## ANNEXE

### > Application du tarif social

*L'AR du 28 juin 2009 règle l'application automatique du tarif social pour l'électricité et le gaz naturel. Cela signifie qu'Electrabel doit communiquer les données de ses clients résidentiels au SPF Économie, qui les compare avec les données contenues dans le Registre national et la Banque-carrefour de la Sécurité sociale. Sur la base de cette comparaison, le SPF Économie nous indique quels clients ont droit à l'application du tarif social pour l'électricité et le gaz naturel, et pour quelle période. Ce règlement a été introduit pour que les clients ne doivent plus fournir leur attestation à leur fournisseur d'énergie.*

*Il se peut toutefois que vos données ne puissent pas être comparées ou ne soient pas (encore) disponibles. Si vous constatez donc que votre énergie n'est pas facturée au tarif social, alors que vous y avez droit, nous vous invitons à nous fournir de nouveau votre attestation. Nous adapterons vos factures.*

*Si vous ne souhaitez pas qu'Electrabel transmette vos données au SPF Économie, veuillez nous en avertir par le biais d'une communication datée et signée. Dans ce cas, vous devez également nous fournir votre attestation prouvant que vous avez droit au tarif social.*

### > Informations supplémentaires

- La cotisation fédérale électricité se compose des éléments suivants : le fonctionnement de la CREG, les coûts du service de médiation, le passif nucléaire, le fonds Kyoto, le fonds social (CPAS), les clients protégés et les primes de chauffage (si vous avez opté pour de l'énergie verte, les éléments 'passif nucléaire' et 'fonds Kyoto' ne s'appliquent pas).
- La surcharge clients protégés est une cotisation fédérale au fonds consacré au financement du coût réel net résultant de l'application des prix sociaux maximaux pour la fourniture de gaz naturel aux clients résidentiels protégés à revenus modestes ou en situation précaire.
- La cotisation fédérale gaz se compose des éléments suivants : le fonctionnement de la CREG, les coûts du service de médiation, le fonds social (CPAS) et les primes de chauffage.
- La cotisation 'obligations de service public' est notamment consacrée à la politique sociale de l'énergie, à la politique d'utilisation rationnelle de l'énergie en Région de Bruxelles-Capitale ainsi qu'aux frais de fonctionnement du régulateur régional.
- La cotisation sur l'énergie est un impôt indirect (accise) frappant la mise en consommation ou l'utilisation de gaz naturel et d'électricité.